COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D’ASNAN

DU 29 Novembre 2021

Membres présents : 6

Membres absents : 5

Présents : Jean Noël GUENEAU, Marine TONOLLI, Nathalie CREBOIS, Jean Michel DOUX, Alain LE CHATREUX.

Excusé : Patrick RIOLINO donne pouvoir à Jean Noël GUENEAU.

Absents : Steffy LANTIER, Jacqueline D’HIVERT, Maud COUDRIN, Aldo ZANFONI, Jacques PINEAU.

**Séance ouverte à 19h10**

**ORDRE DU JOUR:**

* Rapport annuel du SIAEP Charles Chaigneau 2020
* ONF/Affouage 2022 parcelles 17A et 23.
* Prime annuelle 2021 pour les agents communaux
* SDIS/Arrêté communal pour la Défense Extérieure Contre l’Incendie (DECI)
* Aménagements de passages piétons sur la RD 34
* Proposition du Centre Français Protection Incendie (CFPI)/ maintenance extincteurs
* Questions diverses

**Défibrillateur**

Suite à une demande de subvention de la collectivité auprès d’ENNEDIS, celle-ci accorde une subvention de 800euros pour ce projet.

Nous attendons l’intervention du technicien pour la formation des personnes prévues.

**Broyage de haies**

Proposition de devis à 414€ TTC.

La proposition est votée à l’unanimité.

**Devis Caniveaux**

Avant d’effectuer les travaux sur la D128, il faut au préalable faire les caniveaux.

Proposition de Devis SARL JEANIN à 6406,20 €.

Le devis est voté à l’unanimité.

**Rapport annuel du SIAEP 2020**

Le rapport est approuvé à l’unanimité.

**Affouages 2022**

Martelage prévu en octobre 2022. Chêne sur la parcelle 17A et Douglas sur la parcelle 23.

La dernière vente de bois a été faite au mois d’octobre, le lot d’Asnan a été vendu pour la somme de 18 650 euros ce même lot que nous avions refusé de vendre depuis 2 ans à la somme de 14 000 euros.

Voté à l’unanimité.

**Prime annuelle 2021**

Pineau Josette, employée communal : 90 €

BLONDEL Virginie, secrétaire de mairie : 324 €

ROUSSEAU Philippe, employé communal : 864 €

Les primes sont votées à l’unanimité.

**SDIS/ Arrêté communal**

Accessibilité des points d’eau en cas d’incendie : DR34, rue de Tannay, Place.

Approuvé par l’ensemble du Conseil Municipal.

**Proposition du CFPI/ maintenance**

Forfait mise en place de 476,40 € et maintenance de 93,60 €.

Accepté à l’unanimité

**SIEEEN**

Dans une démarche de dématérialisation pour les projets d’urbanisme, la SIEEEN souhaite mettre en place un site pour faciliter les démarches comme les permis de construire, déclaration de travaux, etc.

141 € par an, soit 111 € de mise en place et 30 € de maintenance et mise à jour.

**Groupement Touristique de Vaux d’Yonne**

Lors du passage de son jury, le GTVY a remarqué l’effort et le bon goût et du fleurissement de la commune, elle a été classé 2ème de sa catégorie. Et le GTVY nous a adressé un chèque de 50 euros.

**Passage Piétons**

L’ensemble du conseil trouve que l’aménagement de deux passages piétons est intéressant mais pas suffisant pour faire ralentir les voitures et protéger les piétons

**Question diverse**

Le Maire remercie chaleureusement les bénévoles qui ont posé le carrelage gracieusement, et le Comité des Fêtes qui a payé le carrelage à une hauteur de 2000 euros, la municipalité a réglé les matériaux pour la pose.

(On peut constater que certaines associations peuvent aider la Municipalité)

Sapin prévu sur la place avant Noël.

**Fin de séances : 20H33**